

## INSERTION TESTAMENT



Par testament olographe du 18 février 1994, M. Lionel Roger REBMANN né à Saint-Pierre (97500 ) le 3 mars 1962, y domicilié, célibataire non pacsé, décédé à Saint-Pierre le 12 juin 2022 a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et de dépôt aux termes d'un acte reçu par Maître Virginie CAMUS-BRECHAT, notaire à Saint-Pierre (97500), 17 rue Ducouëdic, le 10 novembre 2022 contenant également notoriété après le décès de M. Lionel REBMANN. La copie authentique de cet acte et la copie figurée du testament ont été adressées au greffe du tribunal de première instance de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui en a accusé réception le 10 novembre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu pourront être faites par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Virginie CAMUS-BRECHAT, notaire sus-nommée chargée du règlement de la succession, dans un délai d'un mois à compter du 10 novembre 2022.

*Pour insertion,*

La notaire

